

Publié le 9 janvier 2009

Montrond-les-Bains vend du bien-être !

En difficulté il y a vingt ans, la station thermale de Montrond-les-Bains a réussi à doper sa fréquentation en modernisant ses installations. Le 15 février prochain, un centre thermo-ludique axé sur le bien-être viendra compléter les thermes.



Seule station thermale du département de la Loire, Montrond-les-Bains s'apprête à inaugurer un centre thermo-ludique capable d'accueillir quelque 165 personnes par jour en complément des thermes. Cette nouvelle installation, qui ouvrira ses portes le 15 février prochain, est le fruit d'une intense réflexion destinée à accroître et pérenniser l'économie montrondaise autour du thermalisme. « Nous avons tout de suite pensé au bien-être, qui permet de drainer une clientèle qui vient plus pour se détendre que pour se soigner », indique Claude Giraud, président de la [Sem du Parc thermal](#) et maire de Montrond-les-Bains. Le centre, qui a mobilisé un investissement de 8,3 millions d'euros, devrait attirer environ 100 000 personnes par an. De quoi assurer l'avenir de la station de Montrond !

Sous la menace d'une fermeture en 1986, avec seulement 36 curistes sur l'année, la mairie avait décidé de réagir, faisant le pari de relancer le thermalisme en construisant un nouvel établissement. La Sem est créée dans la foulée, en 1989, pour assurer la gestion de thermes. Avantage : la souplesse d'une entreprise de droit privé apporte un dynamisme nouveau à la station qui se traduit depuis lors par une augmentation constante de sa fréquentation. Dès 1990, la fréquentation reprend avec près de 500 curistes accueillis, pour atteindre aujourd'hui une moyenne de 2 200 personnes par an.

L'établissement compte sur l'obtention de l'agrément rhumatologie pour doper l'activité thermique. « Demain, nous pourrions accueillir jusqu'à 5 000 curistes par an avec ce nouvel agrément », espère Claude Giraud. Ce dernier regrette néanmoins que le remboursement du thermalisme soit remis en cause sous prétexte que son efficacité sur le plan médical n'est pas reconnue, rappelant que « le

secteur représente en France pas moins de 110 000 emplois pour à peine 2 % des dépenses de sécurité sociale ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA